

Nantes, le mardi 19 mars 2019

Session régionale des 21-22 mars 2019

La Région tire un 1^{er} bilan du plan de bataille pour l'emploi

Des services à la carte, au plus près du territoire
qui facilitent la rencontre entre les entreprises et les demandeurs d'emploi



**Conférence de presse
Mardi 19 mars 2019
au sein de l'entreprise Hunault Transports à Angers**

En présence de Christian Hunault, dirigeant de l'entreprise, des partenaires de Pôle emploi et de l'OPCA Transports et services, ainsi que des bénéficiaires des dispositifs mis en place.

CONTACT PRESSE

Gwenola Cariou Huet : Gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr / 02 28 20 60 65 / 06 82 80 18 92

Mardi 19 mars 2019

Communiqué de presse

La Région dresse un 1^{er} bilan du plan de bataille pour l'emploi : des résultats et une dynamique à poursuivre

Des services à la carte et au plus près du territoire
qui facilitent la rencontre entre les entreprises et les demandeurs d'emploi

Pour répondre à la double urgence d'apporter des solutions aux difficultés de recrutement des entreprises et de favoriser l'accès de chaque Ligérien à un emploi, la Région s'est dotée en 2018 d'un Plan de bataille pour l'emploi (2018-2022). Elle a développé de nouveaux outils et renforcé les dispositifs qu'elle met en œuvre pour l'emploi, la formation et l'orientation professionnelles, pour activer les différents leviers favorisant les conditions de la rencontre entre les entreprises et les talents dont elles ont besoin.

« Ce premier bilan à 1 an nous apporte la preuve du bien fondé de notre analyse et de notre méthode : face à l'apparente situation dynamique de l'emploi de notre région, nous avons choisi de faire du sur-mesure aux côtés des entreprises et des territoires. Nous avons innové dans les méthodes de recrutement et de collaboration avec une approche partenariale inédite en France, avec des initiatives plus adaptées aux besoins des entreprises, et nous avons accompagné les demandeurs d'emploi, les seniors, et les personnes les plus éloignées de l'emploi, en créant 30 % de places de formations supplémentaires. Nous poursuivrons tous nos efforts avec pour seul objectif : l'emploi ! » déclare Christelle Morançais, présidente de la Région des Pays de la Loire.

Le contexte de l'Emploi : une situation paradoxale en Pays de la Loire

Les Pays de la Loire affichent un taux de chômage en baisse (- 0,4% sur un an), qui s'établit à 7,6% au troisième trimestre 2018, soit le plus bas taux de France. La région se positionne également au premier rang des régions françaises en termes de création nette d'emploi. L'emploi salarié a augmenté de 1,3% en un an (+ 0,6 point qu'au niveau national), dont les secteurs les plus porteurs restent le tertiaire marchand, la construction et l'industrie. Dans le même temps, les créations d'entreprises ont progressé de 14,7% (4% hors micro-entrepreneurs), confirmant le dynamisme économique de la région. Mais derrière ces chiffres et ces moyennes se cache une double réalité : celle de fortes disparités territoriales en termes de taux de chômage et une difficulté persistante des entreprises qui peinent à recruter.

« Dans un contexte économique favorable, la mobilisation de l'ensemble des acteurs de l'entreprise et son développement, de l'emploi, de la formation et de l'orientation doit se poursuivre. Nous œuvrons pour que le développement des entreprises ligériennes ne soit pas freiné par les difficultés de recrutement rencontrées par un trop grand nombre d'entre elles, alors que dans le même temps des Ligériens peinent à accéder à un emploi. Cette situation globalement propice ne doit pas masquer non plus, les difficultés rencontrées sur certains territoires où l'emploi industriel est aujourd'hui menacé. L'engagement coordonné de tous est d'autant plus nécessaire pour surmonter

ces crises localisées et permettre à tous les Ligériens d'accéder à un emploi. » ajoute Christelle Morançais.

Pour répondre à cette situation paradoxale, la Région a choisi d'activer tous les leviers dans un « plan de bataille pour l'emploi », en proposant des outils pour aider les entreprises à mieux recruter, en enrichissant son offre de formation et en faisant sauter avec ses partenaires les verrous de l'accès à l'emploi : formation, mobilité, garde d'enfants, hébergement...

1. La Région au cœur de l'action pour l'emploi... Du côté des entreprises

A chaque étape clé du développement des entreprises, avec le Contrat de croissance entreprise, la Région a fait évoluer ses dispositifs pour les accompagner dans la **structuration d'une fonction RH et la diffusion de nouvelles méthodes de recrutement** ; la Région a développé :

- Sur **5 territoires de solutions** (Loire-Atlantique Nord, Maine-et-Loire Est, Mayenne Sud, Sarthe Sud et Vendée Nord), **5 groupes de techniciens du développement économique et de l'emploi accompagnent 72 entreprises** ayant des difficultés de recrutement dans une expérimentation qui leur permet de bénéficier d'un accompagnement de proximité : référent unique, solution individualisée à la situation de l'entreprise et suivi personnalisé. Il s'agit à 64% de TPE PME de moins de 50 salariés, à 40% d'entreprises industrielles et à 12% d'entreprises de transport logistique (à l'instar de l'entreprise Hunault).

Parmi les mesures emblématiques du plan de bataille pour l'emploi

- le « Parcours TPME » apporte une réponse aux entreprises qui font remonter des difficultés de recrutement (principalement des TPE et des PME). Bâti clé en main avec elle et en lien avec Pôle emploi, ce parcours permet de recruter une personne dont le profil est prometteur, même si elle ne dispose pas de toutes les compétences requises car elle bénéficie d'une formation qualifiante, jusqu'à 800 heures (soit environ six mois) en situation de travail, dans l'entreprise, ce qui permet de développer la polyvalence. 148 parcours TPME ont été cofinancés par la Région en 2018.
- La Région a mis en place un nouveau service www.solutions-emploi-paysdelaloire.fr, via l'Agence régionale – Solutions&co, dont l'objectif est d'aider les entreprises régionales à recruter les talents et les compétences nécessaires à leur développement, en diffusant leurs annonces sur plus de 25 sites emploi en quelques clics.
- Enfin, la Région lance, via Solutions&co, un **nouvel appel à projets RéSolutions visant le développement de solutions nouvelles** pour accompagner les employeurs et les structures concernées par les problématiques de mise en relation de l'offre et de la demande.
- un volet individuel du dispositif Pays de la Loire conseil pour accompagner la réflexion des entreprises sur la fonction RH,

- un accompagnement renforcé d'un panel d'entreprises volontaires sur la digitalisation de leur recrutement via les réseaux sociaux,
- la possibilité d'un recours à des consultants free-lance par les TPE-PME pour répondre à leurs difficultés de recrutement d'experts de haut niveau de matière pérenne (dispositif SélanC, plus de 20 projets accompagnés en 2018),
- l'accompagnement des entreprises à développer leur Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE) comme facteur d'attractivité et de fidélisation de leurs salariés (9 dossiers soutenus en 2018-2019 pour près de 50 k€ d'aides),
- **une expérimentation de recrutement par simulation** et par compétences : deux mesures fortes du plan de bataille pour l'emploi sont d'encourager les périodes de mises en situation en milieu professionnel :
 - Des stages en entreprise de courte durée (deux semaines). Plus de 13 000 ont été réalisées en 2018, dont 3 000 se sont conclues par une embauche.
 - Par ailleurs, le co-financement régional a permis à Pôle emploi de déployer la méthode de recrutement par simulation au bénéfice des TPE, PME. 10 conseillers supplémentaires ont été recrutés par Pôle emploi à cet effet, ce qui a permis de déceler les compétences et capacités de plus de 250 demandeurs d'emploi dans les métiers du bâtiment et de l'hôtellerie-restauration, particulièrement en manque de candidats

« Pour recruter au sein de notre entreprise, je privilégie l'alternance et la formation en entreprise. Je constate que nos métiers sont de moins en moins en tension, notamment grâce à notre investissement dans la formation depuis plusieurs années. Je plébiscite fortement les immersions professionnelles, qui me semblent « essentielles » car elles permettent à la personne de découvrir le métier et l'environnement de travail propre à l'entreprise, et également à l'entreprise de rencontrer des potentiels futurs salariés. Enfin, je veille à bien préparer l'intégration des stagiaires notamment avec Pôle emploi. » déclare **Christian Hunault**, dirigeant des Hunault Transports.

2. La Région au cœur de l'action pour l'emploi... Du côté des demandeurs d'emplois avec « REGION FORMATION »

La Région a fait le choix d'enrichir son offre de formation, de proposer des modalités de formatives innovantes et d'agir pour lever les freins d'accès à l'emploi (notamment en termes de logement, de garde d'enfants et de mobilité). Une action que la Région a menée en lien avec les besoins exprimés sur les territoires et en partenariat avec les acteurs économiques et institutionnels (OPCO et leurs branches professionnelles, chambres consulaires, clusters d'entreprises) :

- Elle a financé **5 457 places supplémentaires de formation**, pour les demandeurs d'emploi, en 2018 avec les moyens du Plan d'investissement dans les compétences, soit un total de **28 795 formations**. En Pays de la Loire, 69 % des demandeurs d'emploi ayant suivi une

formation accèdent à un emploi dans les 6 mois suivant leur sortie de formation un chiffre en évolution constante depuis 2016. En novembre 2019, l'étude de placement à 6 mois à l'issue des formations des 28 795 demandeurs d'emploi formés en 2018 permettra de donner de nouveaux indicateurs.

- **Les formations courtes d'adaptation à l'emploi** (moins de 400 heures) ont démontré leur succès : **90% d'insertion professionnelle dans les 6 mois suivant la fin de formation** – bilan Pôle emploi. Les formations déléguées à Pôle emploi et aux OPCA dans le cadre du programme « RÉGION FORMATION - ACCÈS Emploi » de la Région (4 704 en 2018 avec une progression de 165% depuis 2016) seront renforcées et mieux articulées en les faisant suivre d'un contrat de travail en alternance (pour aller jusqu'à la qualification), renforçant la rémunération de stagiaires (pour sécuriser les parcours et éviter les abandons). Des expérimentations pourront être menées en ce sens sur un ou plusieurs secteurs.
- Plus globalement, le plan de bataille pour l'emploi a concouru en 2018 à la réussite directe de **7 724 recrutements d'entreprise**: 4 520 par une formation courte d'adaptation à l'emploi et 3 204 suite à une période de mise en situation en milieu professionnel.
- **Les formations longues d'adaptation à l'emploi.** Avec le Pacte régional d'investissement dans les compétences 2019-2022, il s'agit dès 2019, avec Pôle emploi, de doubler le nombre de « Parcours TPME », et de l'élargir aux PME de moins de 50 salariés. Ainsi, les entreprises de 20 à 50 salariés rencontrant des difficultés de recrutement se verront également proposer ce dispositif en 2019 par Pôle emploi, sous réserve de s'engager à recruter une personne détenant un niveau de formation inférieur au bac. Il s'agit de favoriser l'intégration de publics peu qualifiés dans de plus grandes TPE-PME, qui peuvent disposer de moyens humains pour tutorer et accompagner les stagiaires.
- Par ailleurs, **17 824 signatures de contrat d'apprentissage** ont pu se concrétiser 2018. Les Pays de la Loire demeurent ainsi la première région de France en matière d'apprentissage avec 6,1% d'augmentation du nombre de contrat d'apprentissage en 2018.
- Et parmi les actions qui consistent à lever les freins pour accéder à l'emploi, la Région soutient notamment les initiatives en faveur de l'hébergement de courte durée chez l'habitant à proximité des entreprises, co-finance auprès des EPCI les services de proximité pour la garde d'enfants, a lancé la **carte *mobi***, gratuite, offrant une réduction tarifaire de **75% sur les billets TER en Pays de la Loire pour les demandeurs d'emplois**, soutient les plateformes de **mobilité départementales (covoiturage, prêt voiture,...)**...

3. Une méthode de coopération inédite et de nouveaux agents pour gagner la bataille pour l'emploi

« En déclinaison de la Stratégie régionale emploi, formation et orientation professionnelles 2018-2022, arrêtée avec l'Etat et les Partenaires sociaux, la Région s'est attachée à créer les conditions d'une coopération durable entre les acteurs de l'entreprise, de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles. En installant un cadre d'actions politique et

opérationnel à l'échelle de chacun des 18 territoires de solutions emploi, formation et orientation professionnelles, la Région organise avec l'Etat et l'ensemble des acteurs concernés des solutions aux besoins en compétences des entreprises. **C'est une mobilisation coordonnée, inédite et innovante qui s'est mise en place pour répondre en proximité aux enjeux de 18 bassins d'emploi ligériens.** » explique André Martin, président de la commission emploi, formation professionnelle, apprentissage et insertion.

Pour mettre en œuvre, à l'échelle des 18 territoires de solutions, la coordination des acteurs et les plans d'actions emploi, formation, orientation professionnelles, la Région a mobilisé une équipe de **6 Délégués territoriaux orientation emploi (DTOE)** qui travaillent en partenariat avec les Chargés de développement de l'emploi et des territoires de la Direccte. **Afin, d'accompagner la montée en charge du plan de bataille pour l'emploi, 3 nouveaux délégués viendront renforcer l'équipe au 1er avril 2019. Ainsi 9 agents régionaux auront chacun en charge l'animation de 2 territoires de solutions.**

4. Préparer l'avenir

La relation entreprise, emploi, formation et orientation professionnelles pour gagner la bataille de l'emploi, avec les partenaires, sera animée en proximité par la Région par l'intermédiaire des 9 délégués collaborant étroitement avec les Développeurs économiques territoriaux de l'Agence régionale Solutions&co, et prochainement avec les **5 référents orientation qui seront recrutés par la Région.**

La majorité des mesures, ayant fait la preuve de leur efficacité sont reconduites, quand d'autres seront mises en place ou déjà en cours de déploiement à l'instar d'un partenariat entre la Région et LinkedIn permettant de proposer des services avancés en matière de recrutement aux entreprises. La Région assouplit aussi les dispositifs d'accès à la formation des demandeurs d'emploi seniors.

Une ambition forte pour l'orientation tout au long de la vie

« La Région se saisit de sa nouvelle mission en matière d'orientation, sur le modèle de la méthode poursuivie avec l'apprentissage. Une mobilisation de l'ensemble des acteurs est en cours pour construire une feuille de route partagée et un Grenelle de l'orientation tout au long de la vie se tiendra en 2019. Sans attendre, **six premières mesures sont lancées dont la création de 5 Orientibus** qui sillonneront les 5 départements sur le modèle de l'apprentibus avec un renforcement des outils numériques existants, et le lancement d'un nouveau portail web consacré à l'orientation issu d'une refonte de orientation-paysdelaloire.fr. » précise André Martin. Avec une ergonomie améliorée le site propose de nouveaux services aux entreprises et permettra aux jeunes, avec leur famille et leurs enseignants, aux demandeurs d'emploi et aux salariés, d'obtenir de manière intuitive des informations géolocalisées et mises à jour en temps réel sur toutes les formations disponibles en Pays de la Loire et de disposer d'informations croisées sur les métiers, l'emploi et leur territoire, pour mieux s'orienter. Une équipe de l'orientation, véritable « task force » se déploiera sur les 18 territoires de solutions, pour œuvrer au plus proche des besoins.

Plan de bataille pour l'emploi : 5 priorités et 43 mesures mises en œuvre

Priorité 1 : Encourager l'expérimentation de solutions innovantes pour le recrutement et la gestion RH par les entreprises

- **Bilan de la Mesure 1 : Expérimenter une réponse globale et unifiée aux besoins en recrutement des entreprises orientés résultats.**

72 PME ligériennes sont accompagnées de manière renforcée et individualisée dans l'expérimentation qui couvre 5 territoires de solutions. 2/3 des entreprises ont moins de 50 salariés, dont la répartition par secteur est :

40% des entreprises relèvent de l'industrie,
20% des services de proximité et de l'artisanat,
15% de l'agriculture et de la transformation alimentaire,
13% interviennent dans le secteur de la construction,
12% mobilité, services financiers et conseils.

- **Bilan de la Mesure 2 : Expérimenter le recrutement des candidats par des mises en situation sur le poste de travail.**

Depuis novembre 2018, 260 demandeurs d'emploi de Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe et Vendée, ont bénéficié d'évaluations sur les métiers de employé(e) polyvalent(e) restauration, aide à domicile, préparateur(ice) de commande/ employé(e) logistique, opérateur Menuiserie Industrielle, commis de cuisine, ouvrier du bâtiment, montage assemblage mécanique/ opérateur(ice) de ligne assemblage conditionnement, agent(e) de production en industrie agro-alimentaire.

- **Bilan de la Mesure 10 : Aider les TPE à embaucher leur premier salarié.**

En 2018, la Région a accompagné 30 dirigeants de TPME leur permettant de créer un premier emploi au sein de leur établissement.

Priorité 2 – Enrichir l'offre des formations proposées aux actifs ligériens, et en particulier aux demandeurs d'emploi

- **Bilan des Mesures 16 à 20 : Avec les moyens du Plans d'investissement dans les compétences (PIC) augmenter de 30% le nombre d'entrées en formation dès 2018**

L'objectif d'augmenter de 30% le nombre d'entrées en formation a été réalisé à 95% : 5 457 demandeurs d'emploi sont entrés en formation en plus des 23 338 places qui constituent le socle des formations financées par la Région.

- **Mesure 17** : la Région a largement dépassé de 43% l'objectif fixé de 488 entrées en formation supplémentaires sur le programme « **REGION FORMATION –VISA Métiers** », **finançant ainsi la formation qualifiantes de 700 demandeurs supplémentaires en 2018.**
- **Mesure 18** : la Région a dépassé de près de 83% l'objectif fixé de 1 294 achats individuels de formation pour les demandeurs d'emploi ayant un projet professionnel. Ce sont ainsi **4 392 demandeurs d'emploi supplémentaires qui ont pu suivre une formation qualifiante plus individualisée** leur permettant de se préparer aux métiers qui recrutent.
- **Mesure 19** : dans le cadre de ses partenariats avec Pôle emploi et les OPCA, **la Région a cofinancé 4 704 formations courtes d'adaptation à l'emploi sur 7 920 réalisées en 2018 en région**, dépassant l'objectif de 4 194 demandeurs d'emploi formés. Ce type de formation constitue un véritable passeport vers l'emploi : **90% des Ligériens ayant suivi une formation courte d'adaptation à l'emploi accède à un emploi dans les 6 mois suivant leur sortie de formation. A travers le programme « REGION FORMATION – ACCES Emploi », la Région a favorisé le développement des formations courtes d'adaptation à l'emploi dont le nombre a progressé de près de 165% depuis 2016 et de 17% depuis 2017.**

Par ailleurs, pour répondre plus spécifiquement aux besoins en recrutement des TPME de moins de 20 salariés, **la Région a cofinancé le « parcours TPE-PME » de 148 demandeurs d'emploi.** Impulsé par la CPME et mis en œuvre par Pôle emploi, ce dispositif permet d'ajuster les compétences du candidat avant l'embauche grâce à une formation courte pouvant aller jusqu'à 800 heures pour un contrat d'une durée minimum de 6 mois. Le candidat est accompagné par un tuteur au sein de l'entreprise afin d'acquérir les compétences et savoir-faire qui lui permettront d'être plus rapidement opérationnel.

- **Bilan de la Mesure 26** : Mettre en place un dispositif d'évaluation qualitative en ligne des organismes de formation qui permettra de recueillir et de publier l'avis des bénéficiaires de formations financées par la Région

Le dispositif ANOTEA d'évaluation qualitative en ligne des organismes de formation a été déployé en septembre 2018 et interfacé en fin d'année avec les données relatives aux organismes de formation du site Orientation-paysdelaloire.fr. Fin janvier 2019, 3 702 stagiaires avaient posté un avis.

Priorité 3 – Favoriser la connaissance réciproque et faciliter la rencontre entre les entreprises et les futurs salariés

- **Bilan de la Mesure 30** : Développer les périodes d'immersion en entreprise pour faciliter la connaissance de la réalité du métier et conforter les choix d'orientation professionnelle

A fin novembre 2018, le nombre de périodes de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP) réalisées par Pôle emploi et les prescripteurs du dispositif s'élevait à 13 788. 12 034 demandeurs ont ainsi pu être accueillis dans 8 254 entreprises. **Ce dispositif a permis de favoriser la concrétisation de 3 034 embauches.**

Les principaux métiers ayant donné lieu à une période d'immersion en entreprise sont : la Conduite de transport de marchandises sur longue distance, les services domestiques et le secrétariat.

Priorité 4 – Lever les freins périphériques à l'emploi

- **Bilan de la Mesure 34** : Faciliter dans chaque département la mobilité des demandeurs d'emploi engagés dans une formation puis dans une période d'essai.

Soutien régional de plus de 300 000 € aux plateformes de mobilité vendéenne, sarthoise et mayennaise avec un objectif de 350 à 500 stagiaires de l'offre REGION FORMATION.

Priorité 5 – Créer les conditions d'une coopération durable entre les acteurs institutionnels pour assurer le lien entre emploi, formation et orientation au plus près des territoires

- **Bilan de la Mesure 38** : 18 territoires de solutions EFOP installés (CLEFOP, GOT, groupes projets). **1 100 acteurs de l'économie, l'emploi, la formation, l'orientation réunis pour élaborer des réponses aux enjeux identifiés sur chaque territoire.**

1 CDEFOP par département. 1 à 2 CLEFOP organisés par territoires de solutions, tous les groupes projets sont lancés et commencent à produire.

Les « Repères territoriaux », outil au service de l'animation territoriale EFOP des 18 territoires de solutions, accessibles sur « orientation-paysdelaloire » depuis le 1er mars.

18 Plans d'actions en cours d'élaboration

- Objectif : agir pour lever les freins identifiés sur le territoire au recrutement par les entreprises et faciliter l'accès à l'emploi des Ligériens ;
- Comment : en organisant avec l'ensemble des acteurs concernés du territoire l'offre de solutions aux besoins en compétences des entreprises: mobilisation coordonnée, inédite et innovante des dispositifs des acteurs de l'économie, de l'emploi, de la formation, de l'orientation, de l'insertion, de l'aménagement territorial; action transversale sur le continuum Emploi, Formation, Orientation professionnelles intégrant ainsi le court, le moyen et le long terme;

4 thématiques principales issues des CLEFOP :

- Renforcer l'attractivité des métiers,
- Accompagner l'attractivité des entreprises et de leurs territoires,
- Ajuster et rendre visible l'offre de formation initiale et continue,
- faciliter la mobilité des actifs.